

Le Mot du Maire

Bernard AGUIAR

Chères Vernétoises, chers Vernétois,

Dans le contexte actuel, malgré le covid, les crises énergétiques et financières, les dotations en baisse, portés par l'intérêt général, certains projets ont pu se réaliser. Notre territoire se transforme petit à petit tout en protégeant notre environnement. Un centre-bourg vivant avec ses commerces, des associations dynamiques, une école complètement rénovée, un programme culturel de qualité, des points de vue remarquables, des parcours sportifs et des chemins de randonnées pour tous, font de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

« Le Vernet, c'est un choix de vie ».

Dans quelques jours, les travaux de la rue de Vichy vont commencer. Notre entrée de bourg principale sera complètement transformée. Pour la sécurité de chacun et la beauté de cette réalisation, nous devons ensemble nous approprier et respecter ce lieu entièrement repensé.

Dans ce numéro, vous trouverez aussi toutes les manifestations qui animeront notre commune jusqu'à la fin de l'année.

L'équipe municipale vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année en famille, entre amis pour partager dans la joie ces moments de convivialité si utile en ces temps compliqués.

AVIS À LA POPULATION

Recensement de sinistres d'habitation causés par le phénomène de fissures lié au retrait-gonflement des argiles.

Afin de procéder à une demande de classement en Reconnaissance de Catastrophe Naturelle par l'État, la Commune lance un recensement des propriétaires ayant subi des dommages occasionnés par des mouvements différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols argileux, durant l'année 2025. Cette Reconnaissance de Catastrophe Naturelle peut ouvrir droit à une garantie d'indemnisation en application du code des assurances. Si vous estimez être victime de ces dommages, vous pouvez le signaler par mail à contact@levernet.fr ou par voie postale avant le 31 décembre 2025 en précisant :

- Vos nom et prénom
- Une adresse de correspondance : mail (de préférence) ou postale
- Un numéro de téléphone
- L'adresse du bien concerné si différente
- Des photos des désordres constatés avec les dates.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 04 70 98 51 00.

Vernet'Economie

Par **Christiane LATAPIE** et **Jacques PACAUD**

L'entrepreneur que nous vous proposons de découvrir dans cette édition, est un artisan comme il n'en existe peut-être plus beaucoup. Homme fidèle et discret, Joël GITENAIT est installé et vit sur notre commune depuis 24 ans.



Cussetois d'origine, il quitte le cocon familial en 1982 et prend le chemin du lycée Jean Monnet à Yzeure, pour trois ans de formation en ferronnerie d'art. Diplôme en poche, il migre à l'ouest, direction le lycée des métiers du bâtiment de Felletin, reconnu pour avoir formé depuis 1911 des générations de bâtisseurs. Il en sortira 3 ans plus tard avec un brevet de technicien en ouvrages métalliques. C'est dit, il veut être et sera serrurier ferronnier d'art. Il revient au « bercail » où il exerce quelques années comme technicien menuisier aluminium dans une des plus grosses serrureries de la région.

L'homme clé

Très vite, il souhaite donner plus libre court à son goût pour la création, l'art et le service. Il s'installe à son compte dans un local situé près du Jolan à Cusset. Vite à l'étroit, il acquiert en 1995 un terrain dans la zone artisanale de la Loue au Vernet. Il engage en 2002, presque seul, la construction de son atelier. Nombreux sont ceux qui se sont retrouvés dehors sans clés ni papiers, ou encore ceux qui, malheureusement, se sont fait cambrioler. Expert des systèmes de fermeture de portes, Joël ne compte plus les gens qu'il a tirés rapidement de situations périlleuses !

Joël est un pragmatique, mais également un artiste, preuve que ces 2 caractéristiques quelque peu antinomiques peuvent se conjuguer. En tout cas, lui les cultive à merveille. Ses productions sont de 2 types : utiles et belles. La palette est large. C'est pourquoi notre homme est sollicité pour la création ou la rénovation de rampes, marquises, portails forgés et toutes pièces métalliques qui donnent un cachet ou une signature unique à un bâtiment. La pièce unique, c'est « LA » spécialité de production de Joël. Elle est belle et faite pour durer ! Si elle n'existe pas, il l'a en tête...

Vous aurez très sûrement vu l'homme en démonstration lors du printemps des artistes où quelques-unes de ses œuvres, comme par exemple un violon opérationnel, de superbes escarpins ou encore dernièrement un arbre majestueux, étaient exposées. Son métier d'artisan, il y tient et souhaite le faire perdurer. C'est pourquoi il a formé et accompagné plusieurs jeunes à sa spécialité. Il déplore cependant un manque croissant de vocation ou tout simplement de candidat.

Un passionné...

Outre le métal qu'il adore façonner, Joël a deux grandes passions : la mécanique, sans doute héritée de son père, et l'action humanitaire. Pour la première, Joël vibre depuis plus de 30 ans pour le sport automobile. Il évolue comme encadrant technique sur des rallyes régionaux ou nationaux type Neiges et glaces, Rallye des princesses ou Dakar.. Son rêve de toujours, qui l'amenait à vouloir marcher dans les traces de l'Auvergnat Georges GROINE, s'est transformé en 2023 : il a intégré l'assistance de l'équipe Renault Trucks sur l'épreuve de l'Africa Eco Race. Sa seconde passion l'a vu partir à plusieurs reprises au pied levé, pour acheminer en famille ou avec des copains vernetois, du matériel et des vivres destinés à nos compatriotes dans le besoin, comme par exemple des victimes d'une catastrophe climatique. Il œuvre aussi localement dans le milieu du handicap. Le symbole de ses implications est sa participation en équipe à l'Ironman 70.3 de Vichy en 2023. Afin de venir en aide à Arthur, petit Cussetois atteint du syndrome d'Angelman, il achète un vélo et l'enfourche pour faire l'épreuve cycliste sans quasiment s'être entraîné auparavant. Vous l'aurez compris, pour Joël, les problèmes n'existent que pour trouver et mettre en œuvre des solutions.



Vous recherchez un équipement métallique unique pour votre habitation, souhaitez redonner vie à une pièce métallique d'exception ? N'hésitez pas à venir rencontrer Joël à son atelier, chemin de la loue. Comme il est beaucoup sollicité, vous pouvez également le contacter sur son téléphone au 04 70 98 16 16 ou 06 12 58 18 99.

Reconquête du centre-bourg du Vernet

Par Marc Voitellier, adjoint

Les premiers travaux liés au programme « Reconquête des centres-villes et des centres-bourgs » vont débiter dans quelques semaines. À cette occasion, il nous a paru souhaitable de rappeler en quoi consiste ce projet, comment il s'est développé et comment il va se concrétiser.

L'historique

En octobre 2019, le Conseil Départemental de l'Allier adoptait un dispositif destiné à « accompagner et soutenir les communes de l'Allier dans une démarche globale de redynamisation et de reconquête de leur centralité afin de favoriser leur attractivité ». Un financement de 60 M€ est prévu sur 5 ans de 2022 à 2026 pour soutenir diverses actions à travers le territoire. En complément, le Conseil Communautaire de Vichy Communauté décidait, le 30 septembre 2021, de mettre en œuvre le « dispositif intercommunal de reconquête des centre-bourgs » ouvert aux communes de l'agglomération qui auront défini une feuille de route « globale et multithématique ».

Les réalisations prévues dans le cadre de ce dispositif doivent se décliner selon trois volets :

- **Habitat** : création de logements sociaux ou privés... pour un minimum de 10% du total financé ;
- **Vitalité et animation** : aide aux commerces et à l'artisanat, accès aux services de proximité, accueil touristique : pour un minimum de 40 % du total financé ;
- **Cadre de vie** : entretien du patrimoine public et privé, aménagements de l'espace public pour un minimum de 50% du total financé.

Après de nombreuses phases de réflexion et plusieurs études, la Commune du Vernet adopte le 10 février 2022 son plan de reconquête du centre-bourg, comportant 12 opérations, pour un budget prévisionnel de 2.461.000 € HT, avec la participation financière du Conseil Départemental de l'Allier à hauteur de 738.000 € et celle de Vichy Communauté à hauteur de 519.000 €. Selon les termes du contrat, chacune de ces collectivités ne peut financer respectivement que 30% et 20% maximum du montant total HT des travaux.

Il est possible, selon les projets, de solliciter d'autres subventions (État, Région...) mais en restant dans la limite de 80 % HT. L'objectif est de pouvoir se rapprocher de 20% de reste à charge pour la commune, majoré de la TVA (remboursée 2 ans après).

Pour la Commune, les estimations préoyaient un effort d'investissement de 1.230.750 € réparti sur 5 exercices budgétaires.

L'évolution du projet

Depuis 3 ans, différentes circonstances ont conduit à revoir le projet initial en volume et dans le temps. Tout d'abord, les répercussions de la crise sanitaire et du contexte géopolitique sur les prix des matières premières et des services ont lourdement pesé sur les coûts de la réhabilitation du groupe scolaire. En 5 ans, ce sont plus de 1M € qu'il a fallu financer sur les fonds propres de la Commune, les subventions n'ayant pu être ajustées, malgré l'augmentation des coûts des travaux. Ensuite, le budget de fonctionnement de la commune a dû prendre en compte la réduction des dotations de l'État, les progressions du point d'indice des agents municipaux et diverses charges supplémentaires. C'est pourquoi, afin de préserver l'équilibre financier et la capacité d'investissement de la commune, certains projets ont été abandonnés, notamment la rénovation de la place Marcel Guillaumin, et les différentes opérations ré-étalées dans le temps. Ces différentes modifications par rapport ont fait l'objet d'avenants signés avec le Département de l'Allier et la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté.

La réalisation

Désormais, il est possible de présenter ce que sera le programme « Reconquête du centre-bourg » : 3 chantiers vont ainsi débiter avant la fin de l'année 2025 et progressivement transformer l'aspect du centre-bourg.

La modification interne du local commercial de l'ancien « Bistrot des Hurlevents » pour l'extension du Multiple Rural épicerie

Aucun repreneur pour une activité de restauration ne s'étant manifesté, la municipalité, propriétaire des locaux, a donné son accord pour l'extension de l'épicerie, souhaitée depuis plusieurs mois par l'exploitant. Il a été convenu que les travaux touchant le bâti seraient financés par la commune et l'aménagement interne par le commerçant.

Le budget prévisionnel est estimé à 70.000 € HT, dont 50 % seront subventionnés.



Cette rénovation, qui s'inscrit dans le volet « vitalité » du contrat, permettra un développement de l'activité commerciale et une attractivité renforcée par l'aménagement des terrasses et l'esthétique des façades. Les travaux devraient être achevés à la mi-novembre.

Le réaménagement de la rue de Vichy

Ce chantier est une priorité en raison de la dégradation de la chaussée et de la nécessité de donner un aspect plus qualitatif à l'entrée de bourg. Le nouveau profil de la rue permettra le respect de chaque usager : piétons, cyclistes, automobilistes, poids lourds, engins..., et par là même, l'apaisement de la circulation. Une signalétique adaptée rappellera le partage des modes de déplacement dans une zone où la sécurité impose une vitesse maximale de 30 km/h. Les trottoirs seront totalement rénovés, les pieds de murs végétalisés. Les riverains seront invités à participer à l'entretien et à l'embellissement de l'axe principal d'accès au cœur de bourg. C'est dans le volet « cadre de vie » que s'inscrit cette rénovation. Les travaux débiteront le 3 novembre pour une durée d'environ 3 mois. Le montant total de l'opération est estimé à 360.000 € HT.

Les subventions de l'État, du Département de l'Allier et

de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté sont à hauteur de 80%. Une réunion d'information se tiendra le jeudi 16 octobre pour présenter le projet et les contraintes liées à ce chantier.

La démolition d'un bâti ancien

Le bâtiment 4 place Marcel Guillaumin, en haut de la rue de Vichy, va être démoli. Un arrêté de péril avait été pris en raison de son état de dégradation et d'insalubrité. Le montant de l'opération, comprenant la maîtrise d'œuvre, la déconstruction, l'étalement de la maison mitoyenne est évalué à 55 500 € HT, dont 23 % resteront à la charge de la commune. L'aménagement de l'espace libéré est prévu avec l'aménagement de la Rue de Vichy.

Ces 3 opérations menées presque simultanément vont profondément transformer notre centre-bourg, lui donnant un aspect plus esthétique, plus fonctionnel, dans un esprit de préservation de l'environnement et de développement durable. Elles traduisent le dynamisme de la commune, renforcent son attractivité en développant qualité de vie et bien-être des habitants.

Les prochaines étapes du CRCB feront l'objet d'autres articles.

Le CCAS du Vernet

Par Isabelle GOULFERT, adjointe

Colis des fêtes de fin d'année 2025

Cette année encore, le CCAS propose un colis de Noël pour les habitants ne pouvant se déplacer au repas des aînés. Toute personne résidant au Vernet, seule ou en couple, ayant plus de 75 ans, peut s'inscrire en mairie. Le colis sera distribué courant du mois de décembre, par les membres du CCAS toujours sensibles à votre accueil chaleureux. Alors n'attendez pas !

Inscriptions en mairie avant le 1er novembre 2025.

Repas des Aînés - Édition 2025

Malgré les années compliquées que nous vivons au quotidien tant sur le plan écologique que sur le plan économique et les difficultés rencontrées, le CCAS de la Commune a décidé de continuer de proposer aux personnes âgées de plus de 70 ans résidant au Vernet, le traditionnel repas de fin d'année, moment de rassemblement et d'échanges. Il aura lieu **le 22 novembre 2025** à midi. Il sera préparé par le traiteur "Gourmet Fiolant", avec une ambiance musicale. Venez déguster, danser et partager avec vos amis et voisins un agréable moment de convivialité.

Inscriptions en mairie avant le 7 novembre 2025.

Attention : Le repas reste payant à 37 € pour les personnes de moins de 70 ans, conjoints ou accompagnants, désireux de participer.



La Rue de Vichy va se transformer

Réunion d'information

La rue de Vichy va se transformer. Les travaux débuteront le 3 novembre et devraient se terminer en janvier 2026.

Pendant cette période, la circulation sera perturbée avec la mise en place de déviation. La collecte des ordures ménagères sera aménagée. L'accès des riverains à leurs habitations sera préservé. Les transports scolaires seront modifiés.



Pour vous présenter le projet et évoquer tous ces sujets, une réunion d'information se tiendra le jeudi 16 octobre à 18h30 - salle Robert Devaux.



Accueil des nouveaux habitants



La municipalité accueillera les nouveaux habitants installés sur la commune (2023, 2024, 2025) le **vendredi 21 novembre 2025 à 19h00 salle Robert Devaux**. Afin de préparer au mieux ce moment, vous pouvez vous inscrire avant le 14 novembre à l'accueil de la mairie ou au 04 70 98 51 00 ou sur contact@levernnet.fr.

La Chasse sur territoire communal

La Société de chasse du Vernet gère la majeure partie du territoire communal, à l'exception d'un petit secteur situé aux Baillons, proche d'Abrest, rattaché à une société privée.



Saison 2025-2026

La saison de chasse est ouverte **du 21 septembre 2025 au 28 février 2026**.

- **Chasse au petit gibier** : autorisée les dimanches, jusqu'au 21 décembre 2025.
- **Chasse aux oiseaux de passage** : exceptionnellement les mardis et jeudis dans les bois, jusqu'au 28 février 2026 (4 à 5 journées dans l'année, pratiquées par un petit nombre de chasseurs).
- **Battues au grand gibier** (chevreuils, sangliers, renards) : organisées les samedis matin jusqu'au 21 décembre 2025, puis les samedis et dimanches matin du 28 décembre 2025 au 28 février 2026. Des battues sont organisées en mars pour le sanglier uniquement. **Les battues sont toujours signalées par des panneaux "Chasse en cours"**.

Conseils aux promeneurs

Les chemins et voies communales demeurent accessibles toute l'année. Cependant, il est possible de croiser une battue en cours. **Voici quelques gestes simples pour une promenade en toute sécurité**



-  En présence d'un panneau "Chasse en cours", faites demi-tour ou modifiez votre itinéraire si possible.
-  Si vous rencontrez un chasseur, faites-vous bien voir et demandez-lui conseil.
-  Portez des vêtements aux couleurs vives et restez toujours sur les sentiers balisés.
-  Si vous êtes accompagné d'un chien, gardez-le en laisse.
-  Si vous entendez aboyer les chiens, c'est qu'une action de chasse est en cours : restez calme, laissez-les passer, cela ne dure jamais longtemps.

Bon à savoir

Aucune chasse n'a lieu les jours de manifestations sportives dans les bois communaux, conformément à l'accord établi entre la Municipalité et la Société de chasse.



Les Animations au Vernet

Fête de la Pomme

12 octobre

Place Marcel Guillaumin

Renseignements : Jean-Claude SOISSONS

9ème Rando Party

12 octobre

Complexe Gabriel Péronnet

Renseignements sur vichyrando.org ou au 06 86 55 19 32

Café Lecture

13 octobre - 17 novembre - 15 décembre à 17h

Salle Robert Devaux

Renseignements en mairie au 04 70 98 51 00

Loto de l'ESV Foot

2 novembre

Complexe Gabriel Péronnet

Renseignements : Michel Demay 06 33 06 91 48

Concours de belote du Comité des Fêtes

8 novembre

Complexe Gabriel Péronnet

Renseignements : Comité des Fêtes : Marie-Anne Bonin au 06 98 22 00 32

Cérémonie Officielle

11 novembre - 11h30

Départ Salle Robert Devaux

107ème anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale

Expositions Salle Devaux

Annie et Edouard SAUNAL : "3 Générations" **du 17 au 26 octobre**

Vernissage : 17 octobre à 19h

UIV Atelier Suzanne Brunet :

"Mme BRUNET et Ses Élèves" **du 14 au 22 novembre**

Vernissage : 14 novembre à 18h

Repas des Aînés

22 novembre

Complexe Gabriel Péronnet

Renseignements et inscription au secrétariat de la mairie au 04 70 98 51 00

Marché de Noël

12, 13 et 14 décembre

Complexe Gabriel Péronnet

Renseignements : Comité des Fêtes : Marie-Anne Bonin au 06 98 22 00 32

Spectacle de Noël pour les Enfants

Jeudi 18 décembre

Complexe Gabriel Péronnet

Renseignements : Association des Parents d'Élèves (APE) apelevernet03@gmail.com

État Civil

NAISSANCES

Charline GODBERT LEBAS

MARIAGES

Pierre LAVAL et Estelle PEZIER
Lydie ALLIROT et Valentin GRAMMAUTA

DÉCÈS

Jacqueline SEGARD née DELARBAYRETTE, 89 ans
Roseline BARON née PETIT, 91 ans
Marie LACHAUD née DÉPALLE, 95 ans
Andréa TISON née FOREST, 95 ans
Raymond TABOUROT, 91 ans
Suzanne WAGNER née MALAURIE, 94 ans
Michel GRANIER, 76 ans

Focus

⚠ Frelon asiatique restons vigilants ! ⚠

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur notre territoire et représente une réelle menace pour les abeilles, la biodiversité et parfois même la sécurité des personnes. À cette période de l'année, les nids sont souvent encore actifs, mais difficiles à repérer tant que les feuilles sont sur les arbres. Ils se trouvent le plus souvent dans les hauteurs des arbres, sous les avant-toits, dans les haies épaisses ou les abris de jardin.

👉 **Nous invitons chacun à observer attentivement sa propriété et à signaler tout nid suspect.**

Une fois les feuilles tombées, la détection devient plus facile : un nid peut mesurer jusqu'à 80 cm de diamètre et ressemble à une grosse sphère en papier mâché.

⚠ **Ne jamais détruire un nid vous-même** ⚠

Contactez la mairie, qui vous orientera vers une entreprise agréée pour l'intervention.

Merci à tous pour votre vigilance : c'est en agissant collectivement que nous limiterons la prolifération du frelon asiatique.